

DÉPARTEMENT

HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc & Vignobles

NOMBRES DE MEMBRES

Afférents
au Comité En exercice
Syndical

Présents

37 37 19

Séance du 11 octobre 2010

Date de la convocation

23 09 10

Date d'affichage

23 09 10

Objet de la Délibération

2010-10-06

Eléments introductifs
Au DOB 2011

L'an deux mille dix

Et le onze octobre

à Dix huit heures , le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES

Présents : MM

F.BARSSE (Bédarieux), JL BARTHES (CdC Orb-Jaur), P.BEZIAT (CdC Lirou-Canal), F.BERTHOMIEU (CdC Lirou-Canal), F.BOUTES (Conseil Général), Y.CASSILI (CdC Monts Orb), N.ETIENNE (Conseil Général), C.FRANCES (CdC Saint-Chinian), F.GALBE (Commune Poujol/Orb), M.GIL (CdC Orb-Taurou), J. HUC (CdC Coteaux & Chateaux), RM.LOSMA (Bédarieux), F.MARTY (CdC Orb Jaur), H.OBIOLS (CdC Lirou et Canal du Midi), M.OLMOS (CdC Minervois), J.PALAYSI (CdC Saint-Chinian) JP.ROUANET (CdC Pays Saint-Ponais), G.ROUDIER (CdC Orb-Taurou), E.VILLANEUVA (CdC Faugères).

SOUS-PREFECTURE
REÇU LE

26 OCT. 2010

SERVICE COURRIER

Acte 18/10/100 toire
après 18/10/100 réfecture
le 18/10/10
après 18/10/10 réfecture

26 OCT. 2010

SERVICE COURRIER

Objet : Éléments introductifs au Débat d'Orientation Budgétaire 2011

Le Pays se fixe, pour ce sixième exercice, les objectifs suivants :

1. **la poursuite de la politique de développement territorial**, mise en place en matière :

- d'habitat :
 - OPAH de revitalisation rurale,
 - opération Façades,
- de services à la population :
 - développement numérique du territoire dans le cadre du projet FEDER-TIC,
 - projet territorial de santé incluant un volet Télésanté,
 - aide à la parentalité,
 - relais de services publics,
- d'économie :
 - dispositif de soutien à la modernisation des entreprises dans le cadre de l'opération collective de modernisation,
 - appui au développement économique des entreprises et des porteurs de projets,
 - soutien à l'emploi,
- de culture :
 - résidences d'artistes,
 - diffusion et soutien aux pratiques amateurs,
- de tourisme : structuration des destinations touristiques "Haut Languedoc" et "Vignobles", dans le cadre, notamment, du programme Leader «Itinérance»,
- de patrimoine : réhabilitation et mise en valeur du patrimoine rural,
- d'environnement naturel : préservation des paysages, meilleure maîtrise de l'énergie (Espace Info Energie) ;
- de coopération dans le domaine du développement solidaire (programmes européens de développement rural et de politique de voisinage, coopération décentralisée),

2. **la conduite des missions d'ingénierie auprès de ses partenaires**, sous forme d'assistance technique, administrative et financière auprès des acteurs locaux, porteurs de projet tant publics (communes et communautés de communes) que privés (associations locales, groupements professionnels, ...).

Monsieur le Président propose donc à l'Assemblée de se prononcer sur les orientations budgétaires suivantes pour 2011 :

En dépenses

Crédits de fonctionnement du Syndicat Mixte à hauteur de **1.185.000 €**, représentant :

- les charges de personnel, pour **1.025.000 €**,
- les services extérieurs et autres charges pour **160.000 €**,

Autres services extérieurs, pour un montant prévisionnel de l'ordre de **485.000 €**,

Crédits d'investissement pour un montant de **100.000 €** au titre des acquisitions que le Syndicat Mixte sera appelé à réaliser (renouvellement en matériels informatiques et en équipements, mise en place de Visioguides,...),

Subventions d'équipement aux personnes privées, pour un montant de **110.000 €** relevant de nos actions dans le cadre de la convention de développement solidaire avec la Tunisie, étant précisé que l'opération «Façades» et l'Opération Collective de Modernisation seront financées sur des reports de crédits 2010.

En recettes

Contributions statutaires des communes et communautés de communes pour 3,50 €/habitant (inchangé depuis 2006, soit **245.000 €** (base retenue DGF 2009),

Contribution statutaire du Conseil Général de l'Hérault à **510.000 €** (également inchangé depuis 2006),

Concours de la Région Languedoc-Roussillon, au titre de l'ingénierie, à hauteur de **50.000 €** (inchangé depuis 2006),

Concours de l'Europe, de l'Etat, de la Région, du Département et d'autres partenaires, sur des opérations nouvelles, pour un total de **1.025.000 €**, qui se répartissent comme suit :

- Europe = **275.000 €**,
 - Etat = **250.000 €**,
 - Région = **70.000 €**,
 - Département = **320.000 €**,
 - Autres = **110.000 €**,
- incluant les contributions des communes et communautés de communes pour 1,50 €/habitant (montant inchangé depuis 2006), au titre de l'OPAH de revitalisation rurale,

Recettes diverses, pour **50.000 €**,

ces orientations budgétaires étant équilibrées en recettes et dépenses à hauteur de **1.880.000 €**.

Oui l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical accepte de se prononcer favorablement sur les orientations budgétaires pour 2011.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Cessenon-sur-Orb, le 11 octobre 2010.

Le Président,
Francis BOUTES



SOUS-PREFECTURE
REÇU LE
26 OCT. 2010
SERVICE COURRIER